



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mars 2021
16 heures 30

GF/VC

N° 002665

Cofinancements -
Demande de
subvention auprès de
l'État dans le cadre de
la DETR classique -
Travaux de voirie et
réseaux dans trois
quartiers d'Apt

Affiché le :

25 MARS 2021

Le mardi 23 mars 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseiller municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Monsieur le Préfet de Vaucluse a informé Madame le Maire des modalités de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) Classique 2021.

Ce dispositif priorise un certain nombre d'opérations. Les travaux de voirie que souhaite entreprendre la commune entrent dans la catégorie d'investissement « a2 : Voirie et équipements communaux et intercommunaux ».

Étant donné que le coût hors-taxe des travaux que va entreprendre la commune est compris entre 400 000 € et 700 000 €, la commune peut solliciter un soutien financier à hauteur de 50 %, plafonné à 400 000 € de dépenses.

Dans ce cadre, il est proposé de déposer un dossier de demande de financement pour le projet de travaux de voirie et réseaux dans 3 quartiers de la commune :

- Réfection de voirie et trottoir Avenue Saint-Exupéry : la chaussée présente d'importantes déformations et des dégradations du revêtement, provoquant un danger pour les usagers,
- Réfection de voirie et trottoir Lotissement Les Micocouliers : la chaussée présente d'importantes déformations et des dégradations du revêtement,

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210325-2665-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

provoquant un danger pour les usagers,

- Création pluviale et réfection de voirie Hameau les Jeanjean : Suite aux intempéries de la fin d'année 2019, il a été constaté des problèmes d'écoulement des eaux pluviales

Madame le Maire propose au Conseil la réalisation des travaux décrits ci-dessus et propose de solliciter l'État à hauteur de 200 000 € selon le plan de financement suivant :

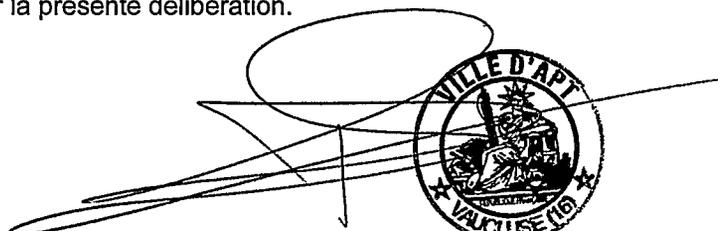
DÉPENSES		RESSOURCES		
Nature	Montant (HT)	Nature	Montant (HT)	%
Travaux avenue de Saint-Exupéry	153 308,00 €			
		S/total aides publiques État (HT)		
Travaux quartier Micocouliers	159 270,00 €			
Travaux hameau les Jean-Jean	100 535,00 €	DETR Classique	200 000,00 €	48,41 %
		S/total autres aides publiques (HT)	200 000,00 €	48,41 %
		Autofinancement	213 113,00 €	51,59 %
		S/total autofinancement (HT)	213 113,00 €	51,59 %
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (€ HT)	413 113,00 €	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)	413 113,00 €	100,00 %

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Approuve, le projet et le plan de financement pour la réalisation des travaux de réfection de voirie et de réseaux dans les 3 quartiers de la commune : Avenue Saint-Exupéry, le quartier des Micocouliers, le Hameau les Jeanjean.

Sollicite, l'État à hauteur de 200 000 € dans le cadre de la DETR Classique,

Autorise, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210325-2665-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021